

## NETTOYANT FOUR



- > **DÉCAPE ET DÉGRAISSE EFFICACEMENT**
- > **FORMULE MOUSSE ACTIVE ET ADHÉSIVE**
- > **AGRÉÉ CONTACT ALIMENTAIRE\***



### INFORMATIONS LOGISTIQUES

Référence.....	AE117500
Contenu.....	mousse dégraissante
EAN 13.....	3 770 000 368 130
UV.....	aérosol de 650 / 500 ml
PCB.....	colis de 12 aérosols
84 PCB / Pal.....	6 couches de 14 colis
Dimensions boîtier (mm) : d x h.....	65 x 195
Dimensions colis (cm) : L x l x h.....	27,0 x 20,4 x 24,5
Poids net.....	5,80 kg
Poids brut.....	6,70 kg
Soumis à TGAP.....	non



### CARACTÉRISTIQUES

Aspect.....	base aqueuse moussante
Couleur.....	incolor / blanche
Densité.....	1,00 ± 0,01
pH pur (à 20°C).....	13,00 ± 0,50
Odeur.....	agrumes / pamplemousse
Composition.....	tensioactifs, sels minéraux alcalins, parfum
Gaz propulseur.....	butane / propane
Réglementation (CE) n°1272/2008 CLP.....	GH02/GHS05
Stockage.....	hors gel et forte chaleur
Matériau emballage.....	acier recyclable

### APPLICATIONS

Décapant four destiné à nettoyer l'intérieur des fours incrustés de graisses brûlées difficiles à enlever.

### AVANTAGES

- Grand pouvoir dégraissant et émulsionnant des graisses brûlées ou non
- Utilisable sur les grills, rôtissoires, barbecues, vitres, inserts, hottes de cheminées et l'ensemble des accessoires
- Formulation mousse pour éviter l'aérosolisation de particules alcalines corrosives très irritantes pour les muqueuses ou les yeux
- Peut s'utiliser avant une pyrolyse afin de dégraisser et de nettoyer la plus grande partie des graisses et ainsi économiser de l'énergie
- Laisse une agréable odeur parfumée après utilisation
- Sa mousse très adhérente permet une utilisation sur surfaces verticales sans coulure et ainsi permet d'éliminer les dépôts des fours et accessoires

### MODE ET DOSES D'EMPLOI

- Agiter avant emploi
- Vaporiser la mousse sur les surfaces à nettoyer à une distance comprise entre 10 et 20 cm
- Laisser agir de 10 à 20 minutes
- Rincer abondamment à l'eau

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Produit à usage professionnel, consulter la Fiche de Donnée de Sécurité disponible sur simple de demande.

\* Conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 et avenants du 19 Décembre 2013 relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.